

Informations par la Communauté de Communes Mellois en Poitou

Vous trouverez des articles émanant de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, sur les sujets intéressant le grand public.

Nos actions en faveur du développement économique

Le service développement économique de la communauté de communes Mellois en Poitou est l'outil de mise en œuvre de la politique de développement économique du territoire.

Le service accueille chaque porteur de projet ou entreprise, analyse ses besoins et ses attentes, l'oriente vers les partenaires nécessaires ou assure directement le suivi du projet : création, reprise, développement, implantation, foncier, immobilier.

Accueil et accompagnement :

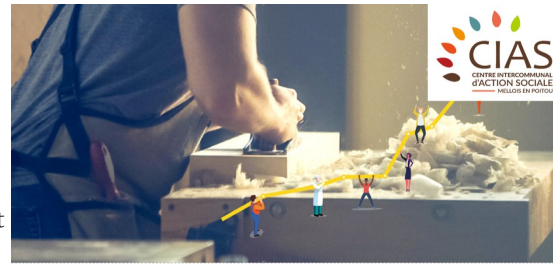
Il travaille en étroite collaboration avec les partenaires que sont la région Nouvelle-Aquitaine, les chambres consulaires, les organismes d'accompagnement et de financement (ex : Initiatives Deux-Sèvres), Pôle Emploi, le comité de bassin d'emploi Mellois en Poitou, le club des entreprises du Pays Mellois et du Haut Val de Sèvre...

Le service développement économique accueille tous les porteurs de projet (créateurs, repreneurs, chefs d'entreprise) tout secteur d'activité confondu afin de leur permettre de connaître les démarches à suivre et les interlocuteurs à rencontrer pour la conduite de leur projet.

Les zones d'activités économiques :

La communauté de communes Mellois en Poitou est située :

- au carrefour de l'A10 Paris-Bordeaux et de l'A83 Nantes-Bordeaux,
- 2 accès gare TGV entre 15 et 30 min,
- le port de la Rochelle à 1h,
- à proximité de 4 grandes villes : Niort, Poitiers, La Rochelle et Angoulême,
- des aéroports : Poitiers, La Rochelle et Angoulême.



Vous avez un projet d'acquisition de terrain pour installer ou développer votre entreprise.

Venez entreprendre en Mellois pour bénéficier d'un accueil personnalisé de votre projet.

Venez découvrir nos zones d'activités économiques et rejoindre des entreprises dynamiques déjà installées.

Offre locative professionnelle :

Vous recherchez un bâtiment pour vous installer ou vous développer.

Nous vous élaborerons une réponse personnalisée et adaptée à votre projet.

Jeunes entreprises

Vous avez besoin de locaux pour commencer plus sereinement votre activité économique !

Les ateliers-relais éco-construits du Mellois sont faits pour vous.

L'implantation d'activités économiques nouvelles est cruciale pour le développement d'un territoire. Dans cette optique et en complément de son offre foncière, la communauté de communes Mellois en Poitou met à disposition 8 ateliers relais répartis sur le territoire.

Le principal objectif de ces bâtiments est de renforcer les chances de succès et de développement économique en proposant une offre immobilière adaptée aux besoins des entreprises.

A votre disposition :

8 ateliers relais éco-construits à proximité des grands axes RN 10, D948 et D950 rapidement connectés aux autoroutes A 10 et A83 :

- 3 ateliers à Melle
- 3 ateliers à Brioux sur Boutonne
- 1 atelier à Melleran
- 1 atelier à Sauzé-Vaussais.

Des ateliers-relais exemplaires par leur niveau de confort (étanchéité à l'air) construits avec des éco-matériaux identitaires du Mellois : chanvre, ouate de cellulose, la tomme d'argile, ossature et bardage bois en châtaignier ou douglas.

Des surfaces allant de 150 à 300 m² avec un espace bureau et un atelier de production.

Des loyers attractifs sous bail précaire de 23 mois.

Des bâtiments instrumentés pour mesurer la performance énergétique des bâtiments avec le cluster éco-habitat dans le cadre d'une recherche de l'université de Poitiers.

Contacts : Développement économique - Les Arcades 2, place de Strasbourg 79500 Melle

T 05 49 290 290 <https://www.melloisenpoitou.fr/> <https://www.facebook.com/MelloisenPoitou>

Le Centre Intercommunal de l'Action Sociale Mellois en Poitou CIAS :

acteur incontournable de l'action sociale sur le territoire

Le CIAS Mellois en Poitou, dont le siège social est situé 5 rue Gate Bourse à Lezay, a une compétence spécifique sur la prise en charge d'établissements et de services destinés aux personnes âgées. Cela comprend :

La gestion des établissements suivants :

- l'EHPAD des 4 saisons à Chef-Boutonne,
- l'EHPAD Fondation Dussouil à Lezay,
- la résidence autonomie La Garenne à Melle
- le village retraite à Lezay.

Le fonctionnement du service polyvalent composé des services suivants :

- service de soins infirmiers à domicile sur une partie du territoire (Lezay, La Mothe Saint-Héray, Sauzé-Vaussais et une partie de Melle),
- services d'aides et d'accompagnement à domicile (tous les cantons sauf Chef- Boutonne),
- portage des repas à domicile,
- service part'âge,
- plateforme de services du Cellois

Quel est le périmètre concerné ?

L'ensemble du territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou est couvert par les services du CIAS Mellois en Poitou. Sur le territoire de la communauté de communes comprenant La Mothe Saint-Héray et Chef-Boutonne, des services privés sont également présents pour ce qui concerne l'aide à domicile (ADMR et autres structures privées).

Quelle est sa gouvernance ?

Présidé de droit par le président de la communauté de communes Mellois en Poitou, Fabrice Michelet, le conseil d'administration du CIAS Mellois en Poitou compte en plus 24 membres issus pour moitié des élus communautaires et pour l'autre moitié de représentants de la société civile. Sylvie Cousin est vice-présidente du CIAS Mellois en Poitou.

Quels sont les types de services proposés ?

Hébergement temporaire, d'urgence, accueil en établissements adaptés, aide à domicile, aide aux ménages, pour personnes âgées et personnes handicapées.

Des heures de ménages ou autres prestations type repassage... peuvent être proposées à des personnes qui ne sont pas en situation de fragilité.

Actualités :

Le CIAS Mellois en Poitou bénéficie depuis peu d'une nouvelle charte graphique et d'un nouveau logo, outils utilisés au quotidien dans les pratiques des professionnels.

Pour bénéficier des services du CIAS Mellois en Poitou :

Pour les SAAD, SSIAD, la résidence autonomie La Garenne, le service portage de repas et le service de plateforme de service sur Celles-sur-Belle, c'est le 05 49 27 14 44.

Pour l'EHPAD à Chef Boutonne, c'est le 05 49 29 81 16 / Et pour l'EHPAD Fondation Dussouil et Village Retraite, c'est le 05 49 27 80 20. <https://www.melloisenpoitou.fr/> <https://www.facebook.com/MelloisenPoitou>

EHPAD les 4 saisons : des projets concrets

Tout le monde peut voir l'évolution de la construction du nouvel EHPAD avec la grue que l'on distingue de loin. Les travaux se passent conformément à la planification prévue et la livraison devrait avoir lieu au 3^{ème} trimestre 2022.

Parallèlement, l'EHPAD a participé à un appel à projet du Conseil Départemental, qui a accepté sa candidature. Une « unité pour personnes handicapées vieillissantes » va voir le jour dans quelques semaines (en mai), permettant ainsi aux personnes handicapées d'être accueillies dans de très bonnes conditions. Cette validation par le Conseil Départemental est la reconnaissance du travail de qualité fait localement et ce nouveau service ouvre aussi d'autres perspectives pour l'établissement.

Toutes les demandes doivent être faites à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) qui orientera ensuite vers l'établissement.

Rappel d'un service pour les habitants de Tillou

Il existe toujours la possibilité pour les Tillolaises et Tillolais de réceptionner leurs colis postaux, soit à la mairie de Tillou, aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h ou dans tous les bureaux de poste du Mellois, à la seule condition d'avoir indiqué leur choix de livraison, la veille avant minuit.

D'autre part, la vente des timbres, enveloppes, boîtes d'emballage se fait toujours à Tillou, pour ses habitants, aux heures d'ouverture de la mairie.

Un petit rappel sur l'aire des camping-cars

La commune de Chef-Boutonne a créé une aire pour les camping-cars, avec l'installation d'un bloc sanitaire (évier, bacs à linge et wc) sur le site, permettant aux utilisateurs de bénéficier de ces services.

Il est à déplorer que certains habitants de la commune, en profitent pour venir s'alimenter en eau potable par le remplissage de leurs jerricans.

Nous vous rappelons que le lieu est destiné avant tout aux utilisateurs de l'aire de camping-cars.

Couleurs à la une

Des investissements pour être plus efficaces

Dans le cadre des investissements 2021, les élus ont porté un accent particulier aux moyens donnés aux services techniques ; notamment pour l'entretien des espaces publics. En effet, la gestion des herbes « folles » et l'entretien des espaces représentent un travail permanent et important. Voici quelques chiffres résumant ces travaux :

- 17 hectares de surface tondue.
- 6.8 km de venelles et de rues tondues.
- 59 km de voiries débroussaillées.
- 6 cimetières représentant une surface de 2.5 hectares.

Les élus ont donc décidé de mécaniser davantage le service en achetant une débroussailleuse et une 2^{ème} tondeuse autoportées. Par ailleurs, des modifications dans la gestion de la tonte, permettront une efficacité plus grande, avec la suppression notamment, du transport d'herbe avec les tondeuses.

Deux nouvelles arrivées à votre service

Depuis l'ouverture de France services à Chef-Boutonne, le 4 janvier 2021, Madame Marie GROUSSARD vous accompagne dans toutes vos démarches.

Et depuis cette même date, Madame Emmanuelle BARONNET a rejoint l'équipe administrative de la Mairie (France services et CCAS), en remplacement de Madame Maryse CORNETTE.

Nous leur souhaitons une bonne intégration au sein de ce groupe afin de mener leurs missions avec succès.

Le retour des services publics de proximité :

Depuis le 4 janvier 2021 à Chef Boutonne, bon nombre de personnes ont déjà pu bénéficier d'un accompagnement auprès de Marie ou Emmanuelle.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

France services est un guichet unique qui regroupe la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, les Caisses de retraites AGIRC-ARRCO ou vieillesse la CARSAT, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Les agents d'accueil sont formés selon une logique du cycle de vie : « Je déménage » - « Je pars à la retraite », repensant ainsi les services publics du point de vue de l'utilisateur. Les agents France services sont par exemple formés pour :

- Donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions) ;
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scanner des pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ;
- Aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne) ;
- Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

Modalités de fonctionnement pour le site France services à Chef-Boutonne :

Accueil uniquement sur prise de rendez-vous au 05.49.29.28.03.

- Lundi : 13h30 - 17h
- Mardi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
- Mercredi : 8h30 - 12h30
- Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
- Vendredi : 8h30 - 12h.

Dans le cas où un usager ne pourrait pas être disponible sur ces créneaux ou si un rendez-vous visio avec l'un de nos partenaires est prévu, les agents France services proposeront un horaire adapté à sa demande.

Permanences VISIO partenaires

Nos partenaires proposent également des **RDV VISIO** à France Services et **uniquement sur RDV**. Pour plus d'information [contactez-nous](#).

Communauté de Communes Mellois en Poitou : Collecte des encombrants 1er Avril 2021

Inscriptions du 17 au 29 mars 2021 **uniquement par téléphone** au 05.49.27.56.79. Cette collecte concerne les déchets normalement déposés en déchèterie et qui ne peuvent être transportés dans une voiture.

La médaille de la famille, un appel à candidature

Cette décoration

honorifique créée par décret du 26 mai 1920, sous le nom de « médaille d'honneur de la famille française » récompense les familles françaises ayant élevé au moins 4 enfants. La décision d'attribution est prise par arrêté préfectoral, après enquête.

Si vous êtes concernés ou si vous souhaitez mettre à l'honneur votre épouse, votre maman ou votre papa, il est nécessaire de constituer un dossier qui est à retirer à la mairie, auprès du CCAS, (Tél. 05.49.29.80.04).

Chef-Boutonne
Entre sources et nature

Couleurs à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous en mai 2021. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal :

www.chef-boutonne.fr

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ».

(Antoine de Saint-Exupéry).

Un point sur la vaccination contre la covid

Pour les « + de 75 ans », la vaccination a lieu au centre de vaccination organisé par Mellois en Poitou et la ville de Melle, en partenariat avec l'ARS, qui se situe Salle Jacques Prévert, quartier de la Mairie à Melle. Beaucoup de personnes voulant se faire vacciner, sont mécontentes du fait de la difficulté d'obtenir un rdv ou d'aller à Melle.

Pour ces 2 réactions légitimes, il convient de savoir que les créneaux de rdv, ouverts sur « doctolib » correspondent uniquement au nombre de doses livrées à Melle. Le nombre est restreint (de 200 à 300 par semaine). C'est l'ARS qui répartit par centre la quantité de vaccins qu'elle reçoit, de façon hebdomadaire.

L'ARS ne souhaite pas à ce jour multiplier l'implantation des centres dans le département ; dès lors que le nombre de vaccins sera insuffisant pour les alimenter.

Aujourd'hui, il convient donc, pour les plus de 75 ans, de prendre rdv sur « doctolib » ou par tél au 05.86.88.00.24.

Ces informations sont celles connues à la date d'impression de ce journal. Il se peut que certaines conditions aient changé. Dans tous les cas, la mairie et France services pourront vous donner les dernières informations.

Rappel sur l'écobuage et le brûlage des déchets

Le printemps est souvent l'occasion pour beaucoup d'entre vous de jardiner. Nous profitons de ce bulletin pour rappeler quelques règles.

L'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts) est interdite, en plein air, de même que dans les incinérateurs individuels. Ces déchets verts, qui ne doivent pas pour autant être mis dans les bacs à ordures ménagères, doivent être apportés à la déchèterie. Ils peuvent également être entreposés afin de constituer du compost.

La valorisation des déchets verts doit être privilégiée, avant que tout autre mode d'élimination ne soit envisagé.

La route de Melle bientôt rénovée

Toutes celles et ceux qui passent sur la route de Melle, du carrefour à Javarzay jusqu' à l'entreprise Legrand Bâisseurs, ont pu constater l'état dégradé de ce tronçon. Les travaux de rénovation de l'adduction d'eau, qui ont eu lieu en fin d'année 2020, ont aussi altéré son état. Comme prévu en 2020, le Conseil Départemental va procéder à la réfection totale du tapis d'enrobé.

Si les dates d'intervention ne sont pas encore complètement calées, les travaux devraient avoir lieu au printemps.

Nous inaugurons une nouvelle rubrique « Le saviez-vous ? » pour les lecteurs de notre petit journal municipal, Couleurs à la Une, destiné à rappeler des anecdotes historiques, quelques traditions de notre région ou simplement vous faire sourire. Se remémorer le temps passé pour apprécier le présent et le futur, ainsi que le travail entrepris par la commune et les élus.

Le saviez-vous : d'où viennent « Les Petites Cités de Caractère » ?

Le label « Petites Cités de Caractère » a d'abord été créé en Bretagne en 1977. Il devient une marque en 1998. Elle vise à mettre en valeur l'authenticité du patrimoine de certaines petites communes de moins de 6 000 habitants, dotées d'un bâti architectural de qualité et où l'histoire a pu laisser des témoignages remarquables et dignes d'intérêt.

Une Association Nationale a été créée en 2009, comprenant la Bretagne, la Franche-Comté, les Pays de Loire et le Poitou-Charentes.

Actuellement, 190 communes françaises sont reconnues « Petites Cités de Caractère ». En possession de cette marque, elles s'engagent à respecter les dispositions prescrites par le cahier des charges et la charte qu'elles ont signée.

Chef-Boutonne a obtenu en 2020 cette distinction après 4 années d'efforts soutenus. Le futur sera consacré à de nouveaux entretiens du patrimoine, des actions de réfections comme des animations à l'initiative des habitants, de manière à mériter cette marque et attirer des visiteurs. Ils découvriront notre commune et l'aimeront.